

Drapeaux et armoiries de l'Etat du Koweït

Michel Lupant

A William Crampton

RÉSUMÉ: Cet article présente les emblèmes du Koweït depuis la fondation de cet Etat au XVIII^e siècle, de l'époque ottomane à l'indépendance et durant le protectorat britannique. Il relate les difficultés d'adoption du premier drapeau koweïtien, les différentes modifications qui y ont été apportées jusqu'à l'indépendance et les lois d'adoption du drapeau national actuel.

The illustrations for this paper appear on Plates 61-66.

1 Historique

Au début du XVIII^e siècle, le pays s'appelait *Qurin*. Les appellations *Qurin* et Koweït découlent des mots *Qarn* et *Kout*. Le *Qarn* est une petite colline ou un terrain élevé, tandis que le *Kout* désigne la citadelle ou le château-fort. Dans la langue parlée du sud irakien et des pays limitrophes, *Qarn* est une maison construite sur le modèle d'une citadelle ou d'un château-fort, près d'un point d'eau. Akwat, pluriel de *Kout*, est le nom sous lequel les historiens de la péninsule arabe désignent les divers châteaux forts dans une ville dotée de remparts et de citadelles. On doit cette appellation à un historien qui avait écrit que Barrak, le Cheik de Bani Khaled, avait construit un Koweït (diminutif de *Kout*) à *Qurin*. A partir de là le mot "Koweït" a été adopté par la population locale au détriment du nom d'origine tombé en désuétude. Ce récit est conforme à l'historiographie locale qui avance que le Cheik Barrak Ben Gharir Al-Hamid, Chef des Khaled de 1669 à 1682, avait fondé le Koweït avant le XVIII^e

siècle. Le célèbre voyageur danois Carsten Niebuhr avait, quant à lui, désigné le pays sous le nom de *Qurin*, et l'avait mentionné sur la carte de son voyage dans la région en 1765. Les querelles intestines entre les membres de la famille régnante Bani Khaled, notamment sous le règne de Saadoun ben Mohamed ben Gharir Al-Hamid (1722), ont permis aux Outotub (groupe issus des Al Sabah, Al Khalifa, Zayed, Jalahma, et Ma'awda descendants de la tribu Anza) comme aux autres tribus inféodées aux Bani Khaled, d'acquérir une certaine autonomie. L'aggravation de cette situation et l'affaiblissement du pouvoir ont amené les habitants du Koweït à confier à Sabah ben Jaber la charge de diriger les affaires de la ville et d'arbitrer les différends qui surgiraient entre eux (1752). En 1756 il fut choisi comme Emir. Ce sont ses descendants qui règnent toujours sur le pays.

Le titre de Cheik d'Al *Qurin* est demeuré inséparablement associé aux souverains du Koweït depuis cette date et le dernier à le porter, d'après les correspondances britanniques, fut Abdallah II (1866-1892).

On suppose que les bateaux de Cheik Barrak Ben Gharir Al-Hamid, Chef des Bani Khaled arboraient en ce temps-là un drapeau propre à la tribu qui était détentrice de l'autorité au Qatar, dans l'Hassa, au Koweït et en Iraq.

Après l'arrivée de la dynastie Sabah et la fondation du Koweït, les navires koweïtiens arborèrent un drapeau officiel sur les côtes arabes du Golfe arabe: c'était un drapeau de couleur rouge auquel était ajouté, près de la hampe, un galon blanc dentelé semblable au drapeau du Bahreïn actuel.

Ce modèle de drapeau s'appelle "salimî," c'est-à-dire: droit, pur, sans défaut. On pense que c'était le drapeau des Bani Khaled. Ce serait donc le premier drapeau hissé par les bateaux koweïtiens (Fig. 1). Ce drapeau fut ainsi arboré avant le drapeau ottoman, c'est-à-dire depuis le règne de Sabah I en 1762 jusqu'en 1871, commencement du règne ottoman, et il est possible que le drapeau du Bahreïn actuel est le drapeau utilisé par les koweïtiens dans le passé à l'époque où les dynasties Al-Sabah et Al Khalifa vivaient ensemble. Ce drapeau aurait accompagné la dynastie Al Khalifa lorsqu'elle quitta le Koweït en 1766 pour émigrer vers Qatar et ensuite vers Bahreïn où Cheik Mohamed Ben Ahmad Al-Khalifa, surnommé le Conquérant (El Fâtah) l'arbora en 1783. C'est le drapeau actuel de Bahreïn. Ce modèle se retrouve aussi dans le drapeau du Qatar.

Le Royaume-Uni installa un comptoir dans la baie de Koweït dès 1793, époque à laquelle pour des raisons stratégiques et notamment pour assurer la sécurité de leurs communications avec l'Inde, les Britanniques commencent à s'intéresser au Golfe. Les intérêts de l'Empire Britannique et ceux de l'Empire Ottoman ne tardent pas à se heurter dans la région. L'Emir de Koweït est contraint en 1853 de faire allégeance au Sultan de Constantinople et son territoire est rattaché administrativement au wali de Bassora. Vers la même époque le Royaume-Uni signe des accords avec les souverains des Emirats riverains du Golfe pour mettre fin à la piraterie qui entrave la libre circulation des navires dans le Golfe.

2 Utilisation du drapeau Ottoman au Koweït

A ses débuts l'Empire Ottoman faisait usage notamment d'un drapeau de couleur verte qui fut repris par la suite par la marine turque (Fig. 2). Le drapeau rouge fut hissé à l'époque du Sultan Souleïman (Soliman) le Légitime qui régna de 1520 à 1566. Après la conquête de Constantinople en 1453, le Sultan Mohamed le Conquérant y ajouta le croissant. L'étoile fut ajoutée plus tardivement (Fig. 3).

Fils d'Abdallah Ier, Jaber Ier qui régna de 1812 à 1859, était un souverain énergique, sage, généreux, et exemplaire pour ses libéralités. Il aida les Turcs dans le déblocage du blocus qui encerclait le peuple des Bani Ka'b à Mahmara près de Bassora et, en conséquence de cette aide, l'Etat Ottoman le surnomma Cheik du Koweït, lui octroya une décoration, un laissez-passer sultanique et un drapeau ottoman de couleur verte (Fig. 2). Il prit de l'importance parmi les Arabes et les Britanniques s'en aperçurent. On ne sait pas si ce drapeau vert a été hissé sur les bateaux koweïtiens ou s'il le suspendit au mur de son palais.

Le mot arabe "islam" signifie abandon à Dieu, résignation, soumission, mais aussi la religion islamique elle-même. Dans ce passage, le problème est de savoir s'il s'agit de la soumission à l'Etat Ottoman dans le sens politique ou bien soumission à l'Etat Ottoman dans le sens religieux.

Les Etats arabes, du Golfe arabe jusqu'à l'Océan Atlantique, considéraient le fait de hisser le drapeau ottoman comme un honneur et comme preuve de leur soumission (de l'appartenance à l'islam). Et même les gouvernements qui n'avaient pas fait leur soumission immédiatement à l'Etat ottoman, comme la Tunisie et le Koweït, ont constaté que le drapeau était vénéré, car il était le gage du Califat islamique. Quant aux gouvernements qui n'arboraient pas le drapeau ottoman, leur soumission (leur adhésion à l'islam) était mise en doute car la preuve de leur soumission, c'était l'allégeance au Sultan ottoman. Pour les gouvernements arabes au temps de la splendeur de l'Empire Ottoman, le fait d'arborer le drapeau ottoman pouvait être comparé à la nécessité, de nos jours, de se rattacher à la Ligue des Etats Arabes.

Cheik Abdallah II Sabah (règne de 1866 à 1892), Cheik d'Al *Qurin*, penchait vers l'Etat Ottoman en vue de faciliter les missions des navires koweïtiens dans les ports assujettis à l'autorité turque et pour se mettre à l'abri des taxes douanières portuaires. Lors de sa visite à Bagdad des hommes de l'Etat ottoman saisirent l'occasion pour lui proposer de faire du Koweït un gouvernorat (un caïmacam) ottoman. Le gouvernement ottoman convoitait d'unir le Koweït à Bassora mais les habitants du Koweït refusèrent n'étant pas habitués à se soumettre à une domination étrangère.

Durant cette visite le Cheik se rendit compte de l'origine des nombreuses difficultés qui inquiétaient les bateaux koweïtiens dans les ports ottomans du golfe et la facilité de saisie des possessions koweïtiennes et des plantations à Bassora. Il accepta donc que le Koweït devienne gouvernorat ottoman.

Madhat Pacha, Gouverneur de la province de Bagdad, écrit dans ses mémoires que les koweïtiens hissaient sur leurs bateaux des drapeaux à eux, des drapeaux

étrangers (flamand, britannique,...) et qu'en s'habituant progressivement à cette coutume ils se plaçaient sous tutelle étrangère!

Durant la visite de Madhat Pacha au Koweït le 5 mai 1871 eurent lieu les pourparlers finaux entre lui et Cheik Abdallah II Al Sabah, en présence des ministres du Koweït. Ils se terminèrent par l'accord du Koweït de devenir Gouvernorat ottoman ... avec dispense pour les koweïtiens du service militaire, des impôts et taxes douanières et des charges sultaniques tout en étant fidèle au Califat islamique. Le Koweït resta indépendant et Madhat Pacha ne put rien changer à cet état de choses. Et lorsqu'il ordonna de descendre les drapeaux étrangers des navires koweïtiens et de hisser le drapeau ottoman, le Pacha fit venir avec lui une série de drapeaux que les koweïtiens hissèrent sur leurs bateaux, tandis que le souverain ne le hissa pas sur son palais pour éviter d'attester sa dépendance. Le drapeau (Fig. 3) fut arboré par le Koweït du 5 mai 1871 au 13 décembre 1914.

Cheik Moubarak Al Sabah, septième souverain du Koweït, naquit en 1837. Il s'empara du pouvoir après avoir assassiné ses frères Mohamed et Jarâh le 17 mai 1896 et se considéra comme souverain du Koweït (1896-1915). Il fut le premier à placer un mât sur son palais et à y hisser le drapeau ottoman, après avoir été désigné nouveau gouverneur officiel en 1897. Il voulut se mettre sous la protection des Turcs par crainte des partisans de ses frères. Il fit part de son acceptation au "gouvernorat" de l'Etat Ottoman au Koweït en 1897 et cela des mois après sa prise du pouvoir mais les turcs n'attachèrent pas beaucoup d'importance à ce titre ce qui le poussa à signer un pacte de protectorat britannique le 29 janvier 1899 refusant alors le gouvernorat ottoman.

Cheik Abdallah II Al Sabah n'arbora pas le drapeau ottoman sur le territoire du Koweït, cela pour ne pas reconnaître l'autorité turque, et lorsqu'il hissait le drapeau sur ses navires, c'était seulement pour profiter des avantages douaniers, tandis que Cheik Moubarak hissa le drapeau sur son palais et sa résidence en 1897 mais se lia par pacte aux Britanniques deux ans plus tard!

Le drapeau turc fut cependant utilisé pendant 15 ans après le rattachement au traité britannique (1899-1914). Cheik Moubarak put repousser les Britanniques sur la question du drapeau ottoman dix années entières jusqu'au moment où il eut des ennuis à cause du déclenchement de la première guerre mondiale et de l'entrée en guerre de la Turquie.

En mars 1901, Cheik Moubarak se fâcha contre les turcs et voulut se défaire du drapeau ottoman. Il témoigna du désir d'avoir un drapeau propre mais le Royaume-Uni refusa en septembre cette espèce d'indépendance prématurée et lui proposa le drapeau britannique, ce qu'il refusa.

La première difficulté rencontrée par Cheik Moubarak fut la visite au Koweït, en 1903, de Lord Curzon, vice-roi des Indes Britanniques car à cette époque, le Koweït faisait usage du drapeau ottoman et, en même temps, était lié par pacte et sous tutelle britannique. Mais Cheik Moubarak se comporta adroitement en inventant des drapeaux provisoires pour cette visite du 28 au 30 novembre 1903. Il saisit l'occasion de hisser un nouveau drapeau de couleur rouge sur lequel

était inscrit, en blanc, "Tawakalna Ala Allah" ("Nous mettons notre confiance en Dieu") (Fig. 4). Cheik Moubarak se conduisit d'une façon sage en arborant ce drapeau et en cachant le drapeau turc, puisque le Koweït étant sous tutelle britannique il n'était donc pas normal de hisser un drapeau turc durant la visite du vice-roi des Indes. C'est pour cette raison qu'il inventa ce drapeau.

Il paraît que le drapeau turc flottait sur le palais du Cheik le jour précédant la visite, le 27 novembre. Cheik Moubarak croyait en la sainteté de la bannière ottomane comme symbole du Califat islamique. Aussi, après le départ de Lord Curzon, le drapeau ottoman fut à nouveau hissé le 1er décembre 1903.

L'usage de ce drapeau ottoman posait problème lors de chaque visite du représentant de la tutelle britannique.

3 Vers un drapeau purement koweïtien

Le 5 août 1904 arriva le premier représentant britannique au Koweït et la question du projet de drapeau fut de nouveau soulevée. Le 12 juillet 1905 furent publiées, avec l'accord de Cheik Moubarak, les ordonnances du gouvernement britannique au sujet de ce problème. Les Britanniques proposèrent de créer d'urgence un drapeau qui ne soit pas le drapeau turc, pour plusieurs raisons, notamment la contradiction qu'il y aurait à interdire aux forces turques d'entrer dans les ports koweïtiens et le fait d'arborer ce même drapeau turc, et aussi l'engagement du Koweït au pacte de tutelle du 23 janvier 1899.

En juillet 1905, le représentant britannique s'ouvrit au Cheik Moubarak du désir du gouvernement britannique de faire un projet de drapeau propre au Koweït. Mais Cheik Moubarak fit objection à cette proposition des Britanniques, déclarant que lui, et avant lui son père et son grand-père, avaient eu un drapeau sur lequel il y avait le croissant, symbole de l'Islam et non symbole de dépendance envers la Turquie. Il exprima donc le désir d'avoir un drapeau distinct du drapeau turc utilisé par les navires koweïtiens (Fig. 5), avec maintien du croissant et avec l'ajout du mot "Koweït" mais cette proposition provoqua le sourire et l'étonnement des Britanniques. Il proposa un drapeau pour la Principauté (Fig. 6) et un autre pour les navires (Fig. 7).

En mars 1906 arriva une proposition britannique de drapeau, de couleur rouge, portant le nom "Koweït" en lettres latines (Fig. 8) mais Cheik Moubarak refusa. Il fit part de ses craintes que le mot "Koweït" en lettres latines causa des brimades aux navires britanniques (*sic*) dans les ports soumis aux Turcs, car la Turquie utilisait les lettres arabes et Cheik Moubarak insista à nouveau pour écrire le nom du pays en lettres arabes.

Par la suite une nouvelle proposition fut faite avec l'ajoute du mot "Koweït" en langue arabe et en langue anglaise (Fig. 9) que Cheik Moubarak refusa pour les raisons précédentes qu'il n'était pas satisfait de ces lettres latines, convaincu qu'elles s'opposaient à l'Islam et qu'elles susciteraient des difficultés aux bateaux koweïtiens, car aucun citoyen koweïtien ne comprendrait cette ingérence

occidentale. Finalement Cheik Moubarak marqua son accord avec ce drapeau tel qu'il était à condition de recevoir une garantie écrite de tutelle contre les conséquences qui découleraient du fait de le hisser. Le Cheik fit preuve d'une obstination renouvelée afin que le mot "Koweït" soit écrite en arabe. On expliqua au Cheik en détail la raison de l'ajout de ces lettres: c'était l'Amiral qui l'avait ordonné jusqu'à ce qu'il soit possible aux douaniers de reconnaître le drapeau du Koweït, parce qu'ils n'étaient pas capable de lire les lettres arabes. Le Cheik fut choqué et, pour lui, la seule chose possible, c'était l'utilisation du drapeau sans lettres anglaises. Si bien que le mot "Koweït" en anglais fut supprimé et resta le mot "Koweït" en lettres arabes et de format plus grand. On proposa au Cheik de lui donner une douzaine de drapeaux en étoffe. Le 18 mai 1906, le Vice-Roi envoya un télégramme au ministre de l'Etat Indien, lui notifiant que le pacte avait été signé avec Cheik Moubarak et que l'on utiliserait le drapeau rouge avec l'inscription du mot "Koweït" en langue arabe au milieu, sur les navires koweïtiens (Fig. 10).

Au début le Royaume-Uni ne fut pas d'accord avec cette proposition, par crainte que l'existence d'un drapeau national pour le Koweït lui donne une position indépendante ... mais par la suite les Britanniques l'acceptèrent. Après six mois, surgit un autre problème: en septembre 1906 Cheik Moubarak dit aux Britanniques qu'en attendant le nouveau drapeau, les autorités des ports turcs seraient poussées à brimer les navires koweïtiens et il demande donc des garanties du gouvernement britannique à ce propos. Et, pour ne pas abandonner le drapeau turc, Cheik Moubarak prit comme argument les intérêts koweïtiens dans les ports du Golfe et les propriétés de la famille Sabah et des grands commerçants à Bassora notamment les plantations de palmiers.

Les britanniques trouvèrent une solution moyenne, à savoir que le drapeau turc resterait hissé dans les possessions koweïtiennes, tandis que les navires arboreraient le drapeau portant le mot "Koweït." Il est évident que la raison de l'insistance des britanniques auprès de Cheik Moubarak d'adopter le drapeau national était de s'assurer que le Koweït se séparât de l'autorité ottomane, afin de faire comprendre aux Allemands que le Koweït n'était pas redevenu dépendant de la Turquie et qu'il s'était lié par pacte à la tutelle britannique d'autant plus que l'Allemagne songeait à étendre la ligne de chemin de fer Berlin-Bagdad jusqu'au Koweït avec la permission des Turcs. Le Royaume-Uni décida de louer Port Shuwaikh situé en face du passage prévu pour l'achèvement de la ligne de chemin de fer au Koweït. Ainsi eut lieu le traité de louage, par un bail en 12 articles, de ce port le 15 octobre 1907 entre Cheik Moubarak et les Britanniques pour la somme annuelle de 60000 roupies (4500 dinars). Le gouvernement britannique y construisit des installations militaires et le drapeau britannique fut hissé sur un mât élevé pour que les Allemands le voient. Cela donc, après que Cheik Moubarak eut refusé d'abandonner le drapeau ottoman. Le 29 juillet 1913 un projet d'accord entre Britanniques et Ottomans fut signé, le Koweït obtenait une indépendance administrative au sein de l'Empire Ottoman. Cet accord ne fut jamais ratifié suite au déclenchement de la guerre en 1914. L'alliance

de Cheik Moubarak avec le Royaume-Uni lui fut bénéfique. Un peu avant le déclenchement de la Grande Guerre en 1914 les Britanniques avaient interdit au gouverneur de Bassora de franchir la frontière koweïtienne et d'utiliser Kazima comme terminal du chemin de fer. Après la défaite ottomane en 1918, le Royaume-Uni garantit les frontières entre le Koweït et l'Irak.

Un incident maritime mit en exergue le problème du drapeau: le président du conseil koweïtien Haj Hamad Al Abdallah As Saqr se trouvait en 1914 sur un bateau à vapeur arborant le drapeau ottoman, comme le voulait Bassora, lorsque se déclencha un engagement militaire entre Britanniques et Turcs à Bassora et à Mahmara. Un navire britannique navigant le long des côtes iraniennes près de Mahmara bombardait le bateau koweïtien qui fut obligé, après cela, d'amener le drapeau turc. Suite à cet incident le Koweït adopta son propre drapeau (Fig. 10) le 14 décembre 1914. La base de Port Shuwaikh fut transformée en entrepôt pour y importer du pétrole et ses dérivés en provenance d'Abadan (Iran). En 1922, le Royaume-Uni se retira définitivement de Port Shuwaikh.

4 Les spécimens du drapeau rouge

Le 10 octobre 1921 le Koweït subit une razzia sous le commandement de Fayçal Ed Dawish, un des capitaines de l'armée d'Abd Al Aziz Al Saoud, sultan du Nejd. L'armée du Koweït était sous le commandement de Cheik Salem Al Moubarak, souverain du Koweït lorsque se déroula la bataille dans le village d'El Jährâ. Pendant ce temps Cheik Salem arbora un drapeau sur lequel il avait ajouté la profession de foi "La Illaha Ila Lah, Mohamad rassoul Allah" ("Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mohammed est Son envoyé") (à droite) ainsi que la formule "Bismillah Arrahman Arrahim" ("Au nom d'Allah, le Compatissant, le Miséricordieux") (à gauche). Ce drapeau ne fut plus arboré par la suite (Fig. 11).

Le Koweït est considéré comme étant le seul pays arabe, après l'Arabie Séoudite, à posséder un drapeau triangulaire pendant un certain temps. L'Arabie Séoudite faisait usage d'un tel drapeau, emblème de la famille Al Hachemi, au début de la révolution arabe, vers 1916-1917. Ce drapeau fut incorporé par la suite dans le drapeau pan-arabe et on le retrouve aujourd'hui dans le drapeau jordanien.

Cheik Ahmed Jaber (1921-1950) hissa un drapeau triangulaire (Fig. 12), alors que traditionnellement seule l'Arabie avait utilisé un tel drapeau. Il ordonna que ce drapeau soit hissé sur les navires. En avril 1921, le Conseil d'Etat apporta une modification au drapeau koweïtien en y ajoutant la profession de foi: "Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mohamed est l'envoyé d'Allah," verticalement du côté de la hampe (Fig. 13).

En fait le Koweït a hissé quatre drapeaux triangulaires à un même moment: deux triangulaires dont l'un portait, un dentelé semblable au drapeau de Bahrein, avec le mot "Koweït" (Fig. 12 et 14) et deux autres portaient la

profession de foi en écriture ruq'a (Fig. 13 et 15). Le mot "Koweït" étant en écriture nasri. Il y avait aussi des drapeaux rectangulaires, avec le mot "Koweït" (Fig. 10 et 16) et deux autres avec la profession de foi: "Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mohamed est l'envoyé d'Allah," avec et sans bande dentelée et le nom "Koweït" (Fig. 17 et 18).

Le 1er avril 1937 Cheik Ahmed fut appelé "Sa Grandeur" et la Principauté reçut le nom d'Emirat.

En mars 1940 Cheik Ahmed ajouta la marque des Sabah, une griffe, emblème du souverain qui se retrouvait sur les chameaux (Fig. 19 et 20).

On note deux divergences quant aux côtés du drapeau triangulaire, soit un angle droit sur les modèles figures: 12, 13, et 19 et un angle aigu sur les modèles figures: 14 et 15. Comme il n'y avait aucune codification au sujet du drapeau arboré en 1914, ni au sujet des modifications apportées en 1921 et en 1940, nous ne pouvons faire aucun commentaire sur la forme du drapeau triangulaire, sauf pour le distinguer de celui utilisé sur les bateaux. Il n'est pas impossible que cela soit dû à l'ignorance du couturier qui les confectionna. Par la suite les dentelés disparurent des drapeaux et il ne resta que deux drapeaux rectangulaires et un drapeau triangulaire.

En résumé, le drapeau Fig. 10 fut le drapeau de l'Etat du 14 décembre 1914 au 23 novembre 1961, le modèle fig. 17 du 1er avril 1921 au 23 novembre 1961 et le modèle Fig. 19 de 1940 à 1961.

5 Le drapeau triangulaire jusqu'en 1961

Le drapeau triangulaire (Fig. 12) flottait sur la totalité des bâtiments officiels sauf sur le palais d'été, sur la sécurité nationale et sur les postes frontières, mais pas les vendredis et jours fériés. Le drapeau triangulaire (Fig. 13) flottait sur les bâtiments officiels les vendredis et jours fériés et aussi sur le palais. Le drapeau triangulaire (Fig. 19) flottait régulièrement sur le bâtiment de la direction de la Sécurité nationale à l'exception des vendredis et jours fériés, ainsi que sur le palais.

6 Le drapeau rectangulaire jusqu'en 1961

Le drapeau rectangulaire (Fig. 10) flottait sur les postes frontières et sur les douanes. Le drapeau rectangulaire (Fig. 18) flottait aux occasions et fêtes officielles. Le drapeau rectangulaire (Fig. 20) flottait sur le palais d'été régulièrement, comme il flottait sur les bâtiments de l'Etat lors des séances du mardi lorsque Cheik Ahmed El Jaber, souverain du pays, présidait la séance du Conseil pendant la période de 1942-1950, et aussi sur la Sécurité nationale les vendredis et jours fériés et autres occasions.

7 Pavillon des navires 1914-1961

La pavillon (Fig. 14) était arboré par les bateaux en mer de 1914 à 1921. Le pavillon (Fig. 17) était arboré par les bateaux dans les mêmes occasions de 1914 à 1921. Le pavillon (Fig. 15) était arboré par les bateaux en mer de 1921 à 1961. Le pavillon (Fig. 16) était arboré par les bateaux dans les ports et à certaines occasions de 1921 à 1961.

8 Le drapeau de l'Emirat

L'Emirat faisait usage de 1921-1940 du drapeau (Fig. 21) avec le mot "Koweit," deux étroites bandes blanches et la profession de foi "Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mohamed est l'envoyé d'Allah." De 1940 à 1956 on y ajoute la serre des Sabah (Fig. 22) tandis qu'à partir de 1956 il n'y a plus qu'une bande blanche située à la hampe (Fig. 23).

9 La serre, marque des Sabah

La serre est la patte du faucon ou du vautour. Les Sabah la prirent comme référence lorsqu'ils marquaient avec elle leurs chameaux et la dénommèrent "marque des Sabah." Ils imprimaient cette marque au moyen d'une brûlure sur le chameau pour attester leur propriété. C'est Cheik Moubarak Al Sabah, souverain de 1896 à 1915, qui la choisit pour marquer ses chameaux. Il marquait la chamelle ou le chameau sur la joue droite sous forme de flèche vers le haut (Fig. 24, en haut à droite).

Cheik Ahmed Al Jaber, souverain du Koweit (1921-1950) procéda à un changement, en changeant la place de la marque de la joue à la cuisse du chameau, après avoir ajouté une ligne (Fig. 24, en haut à gauche).

Cheik Sabah Nâsir As Sabah de la famille régnante (1903-1957) gouvernait une partie des chameaux. Il avait une serre spéciale, une sorte de tête de flèche vers le bas, avec à l'intérieur un point à droite (Fig. 24, en bas à droite).

Et en 1940, Cheik Ahmad Jaber ajouta cette serre sur le drapeau officiel de l'Etat, après avoir procédé à un nouveau changement: une ligne à la tête de la flèche placée horizontalement (Fig. 24, en bas à gauche).

Quelques personnes de la famille régnante mettent sur leur voiture deux drapeaux croisés avec, sur eux, la serre à la place des chiffres.

10 Les armoiries de l'Emirat

Du 1er avril 1921 à 1940 les armoiries (Fig. 25) étaient constituées de deux drapeaux croisés de modèle figure 21.

De 1940 à 1956 les armoiries reprennent deux drapeaux de modèle figure 13, croisés, et un faucon au naturel à l'intérieur d'un pavillon vert sommé d'une couronne or et noir (Fig. 26).

Du 22 janvier 1956 à 1962 (Fig. 27): un écu d'azur, en pointe des vagues d'argent et d'azur, un bateau (un dhow), au naturel, le drapeau koweïtien à la poupe. L'écu est timbré d'un casque (heaume) et d'un faucon aux ailes déployées, le tout au naturel. Comme support deux drapeaux koweïtiens de modèle figure 23.

C'est sous le règne de Cheik Abdallah Al-Salem Al Sabah (1950-1965) que fut adopté l'emblème du Koweit de 1956 ainsi que celui de 1962. Il hissera le premier drapeau national d'après l'indépendance le 24 novembre 1961.

11 Drapeau de l'Etat du Koweit

Le secrétaire du Conseil supérieur du Koweit proposa en 1961 un concours général de dessin pour un nouveau drapeau, symbole de l'indépendance du pays, voisin du désert, bordé par la mer, et qui est passé du nomadisme à la sédentarité. Il y avait un prix de cent dinars. Parmi les projets retenons celui de 'Yaqub al-Homaizi: un drapeau bleu avec un emblème composé d'un soleil naissant sur les eaux du Golfe (Fig. 28) soumis quelques temps avant la proclamation de l'indépendance le 19 juin 1961. Le 7 septembre 1961 l'Emir signa la loi d'adoption du nouveau drapeau de l'Etat (Fig. 29).

11.1 Loi no. 26 de 1961

Loi no. 26 de 1961 concernant le drapeau national de l'Etat du Koweit:

Nous, Abdallah Al Salem Al Sabah,
Emir de l'Etat du Koweit
après accord du conseil général
décrétons le loi suivante:

Article premier

Le drapeau national de l'Etat du Koweit sera de forme allongée horizontale, sa longueur étant égale à deux fois sa largeur, et il sera divisé en trois parties horizontales, colorées vert, blanc et rouge; au guindant, un trapèze noir dont la grande base est égale à la hauteur du drapeau et la petite base à la largeur de la bande blanche, la hauteur du trapèze est égale au quart de la longueur du drapeau.

Article deux

Le drapeau national sera hissé sur les bâtiments du gouvernement du Koweit, sur les endroits privés lorsque l'Emir de l'Etat du Koweit y

séjourne, sur les ambassades, les légations et les consulats koweïtiens, et sur les bateaux de nationalité koweïtienne.

Article trois

Le drapeau devra être hissé sur les bâtiments publics aux fêtes officielles et autres occasions, et cela du lever du soleil à son coucher.

Article quatre

Le drapeau sera mis en berne, en le hissant à la moitié de la hampe, lors de la promulgation de deuils officiels pour le pays. Il sera également mis en berne dans les ambassades, légations et consulats koweïtiens dans le cas de promulgation de deuil officiel dans les pays où ils sont présents.

Article cinq

Il appartient aux chefs de districts de faire appliquer cette loi à partir du 1er janvier 1962.

Signé:

Abdallah Al Salem Al Sabah
L'Emir de l'Etat du Koweït

Promulgué le 27 de Rabi le premier de l'an 1381 correspondant au 7 septembre 1961.

11.2 Loi no. 31 de 1961

Le 18 novembre 1961 fut promulgué un amendement à la loi no. 26.

Amendement à quelques décisions de la loi no. 26 de 1961 concernant le drapeau national de l'Etat du Koweït.

Nous, Abdallah Al Salem Al Sabah,
Emir de l'Etat du Koweït

Vu l'arrêté de la loi no. 26 de 1961 au sujet du drapeau national de l'Etat du Koweït

Après accord du Conseil général
décrétons la loi suivante:

Article premier

A ajouter à l'art. de la loi no. 26 de 1961 susdite un deuxième paragraphe avec le texte suivant: "il sera hissé aussi sur les bâtiments privés aux fêtes et cérémonies publiques et privées."

Article deux

On ajoutera, à la loi No. 26 de 1961 susdite, un article nouveau qui sera l'article cinquième, avec le texte suivant:

"En cas d'infraction, la sanction la plus forte fixée au code pénal sera de trois mois maximum de prison et d'une amende ne dépassant pas dix dinars:

- lorsqu'on utilise le drapeau sur des immeubles particuliers de façon continue,
- ou que l'on utilise le drapeau comme enseigne de commerce ou de réclame,
- ou que l'on utilise un drapeau déchiré.

Article trois

L'article cinq de la loi no. 26 de 1967 susdite est supprimé et remplacé par l'article ci-libellé:

"Les chefs de districts veilleront à l'observation de cette loi à partir du 16 Joumada le deuxième de l'an 1381, correspondant au 24 novembre 1961."

Signé:

Abdallah Al Salem Al Sabah
L'Emir de l'Etat du Koweït

Promulgué le 10 Joumada de 1381, soit le 18 novembre 1961.

12 Origine des couleurs nationales

Il y a cependant plusieurs interprétations explicatives du choix de ces couleurs:

1. Pour les koweïtiens les couleurs du drapeau sont tirées d'un poème de Safie Aldine Al Hali:
 - blanches sont nos oeuvres,
 - noires sont nos combats,
 - vertes sont nos habitations printanières
 et rouge est notre passé.

2. - le rouge représenterait les couleurs arabes pré-islamiques,
 - le vert est la couleur islamique,
 - le noir a été adopté par les Chiites après le meurtre d'Hussein,
 - le blanc rappellerait la conquête de l'Andalousie par les Arabes.

3. - le rouge représenterait le sang des ennemis,
 - le vert, la fertilité des terres,
 - le noir ce que le sort réserve aux ennemis des arabes,
 - le blanc représenterait la noblesse et la chevalerie des Arabes.

4. L'Arabie Séoudite fut le premier pays arabe à arborer un drapeau portant ces couleurs en 1917. Ces couleurs symbolisaient:
 - le noir: les Abbassides et rappelle le turban du Prophète,
 - le blanc: les Omeyyades et rappelle la robe du Prophète,
 - le vert: les Fatimides et rappelle la tunique (djellaba) de Fatima,
 - le rouge: les Hachémites de La Mecque qui déclenchèrent la révolte contre les Turcs.

13 Histoire récente

Le 2 août 1990 l'Irak envahit le Koweït, le 4 août un gouvernement à la solde de l'occupant irakien prit ses fonctions. Le 8 août la famille Al Sabah fut déposée et la république proclamée.

Le 28 août l'Irak annexa le Koweït, le nord du pays fut incorporé dans la province de Bassora et le reste forma une nouvelle province irakienne qui prit le nom de Kadhima le 31 août. A partir de cette annexion l'usage de tous les symboles nationaux fut prohibé et les symboles irakiens devinrent seuls légaux.

Le drapeau national adopté en 1961 devint le drapeau du Koweït libre et le signe de ralliement de tous les Koweïtiens en exil. Le drapeau national en forme de carte du géographique devint un des symboles de ce Koweït en exil (Fig. 30).

Le 17 janvier 1991 à 3 heures locales, les forces de coalition internationale commencèrent leur attaque aérienne "Desert Storm" en vue de libérer le Koweït. Le 24 février commença l'attaque terrestre de libération et le 26 février le Koweït fut totalement libéré. Le 27 février 1991 le drapeau du Koweït libre fut hissé lors d'une cérémonie au centre de la ville en guise de prélude au retour de la légitimité au Koweït.

14 Drapeaux distinctifs de l'Etat du Koweït

Le drapeau de l'Emir porte une couronne de couleur jaune. Il aurait été adopté en 1961 (Fig. 31).

L'armée fait usage du drapeau national avec en canton son insigne de couleur jaune, avec les inscriptions en arabe: Al-Jaich (Armée) (en haut) et Al-Koweïti (Koweït) en bas. Il fut adopté en 1962 (Fig. 32). Une nouvelle version du badge fut adoptée en 1978 (Fig. 33).

La force aérienne adopta en 1962 un drapeau bleu à emblème jaune et cocarde quadricolore: noir (au centre), rouge, blanc, vert en canton (Fig. 34). Un nouveau modèle fut adopté dans les années 70 (Fig. 35).

Après la libération du Koweït de l'occupation irakienne, un Comité national pour la libération des prisonniers de guerre fut créé. Ce comité a adopté un drapeau jaune, au centre l'emblème du comité, en blanc et noir, représentant deux mains, au naturel, dont les manches sont aux couleurs nationales, et qui essaient d'ouvrir deux barreaux maintenus entre des briques jaunes.

A l'extérieur du badge, l'inscription en arabe "Lan nansakoun," en haut et "We would never forget you," en bas, qui signifie "nous ne vous oublierons pas." Le badge porte l'inscription arabe "Allajna Alwatania Li choûoun Al Asra walmafkoudin Dawlat Al Kwit" et anglaise "National Committee for M. (Missing) & P. (Prisoner) O. (Of) W. (War) Affairs": Comité national pour les affaires relatives aux disparus et prisonniers de guerre (Fig. 36). ainsi que le nom de l'Etat en arabe "Dawlat al Kwit" et en anglais "State of Kuwait" (Etat du Koweït).

15 Armoiries de l'Etat du Koweït

Elles furent adoptées en 1962 (Fig. 37). Cette année-là le Conseil des Ministres adopta ce nouvel emblème montrant un faucon serrant entre ses ailes grandes-ouvertes un voilier arabe (boum) représenté sur des vagues bleues et blanches. En pointe un écusson aux couleurs nationales. Cet emblème se veut le symbole des traditions maritimes du Koweït. Ces armoiries portent en haut l'inscription suivante: Dawlat al Kwit (Etat du Koweït).

Remerciements

- à Mr R. Marien de Bruxelles, pour son aide si précieuse dans la traduction du livre de Mr Hamad Saidan.
- à Mr Jorge Hurtado Maqueda de Madrid, pour les dessins.
- à Mr Jiří Tenora de Berlin, pour la correction du texte.
- à Mr Muteb Al-Mutoteh, deuxième secrétaire de l'Ambassade du Koweït à Bruxelles, pour son accueil si chaleureux et pour ses encouragements.

Références

- [1] *Admiralty Book of Flags of all Nations*, Errata No. 8. to 1916 edition. Insert after plate 127. Authority N.L. 715/25. Errata 8. N.S. 20637/25.
- [2] *Drawings of the Flags of all Nations*, Admiralty HMSO, London 1930. Plate 93a. Authority N.L. 725/39. Amendment No. 7, N.S. 17000/47.
- [3] Wheeler-Holohan, *Flags of the World past and present*, Ed. Frederick Warne and Co. Ltd, London, 1939, p. 198 and plate XXII.
- [4] Case, P.E., 'Boom time in Kuwait,' *National Geographic Magazine*, December 1952, pp. 783-802.
- [5] *Flags of all Nations, Vol I: National Flags and Ensigns*, Her Majesty's Stationery Office, London, 1955, plate 120.
- [6] Carr, H.G., *Flags of the World*, Ed. Frederick Warne and Co. Ltd, London 1956, page 221.
- [7] Abu-Hakima, A.M., *The modern history of Kuwait: 1750-1965*, Ed. Luzac & Company, London 1983, Photos on pp. 128, 139, 140, 143.
- [8] Saidan, H., *Histoire des drapeaux du Koweït*, publié en arabe en 1985.
- [9] Crampton, W., Communication sur le drapeau de la Force aérienne.
- [10] Smith, W., 'Province of Khadima/State of Kuwait,' *The Flag Bulletin*, No. 138, 1990, pp. 205-210.
- [11] *Koweït: Faits et chiffres*, Cinquième tirage, Ministère de l'Information, 1996.
- [12] *Kuwait: Facts and Figures*, Fifth Edition, Ministry of Information, 1996.

Flags and arms of the State of Kuwait

The first 'Kuwaiti' flag was similar to the present flag of Bahreïn and was in use at the end of 18th century. At the end of the 19th century Kuwait used the flag of the Ottoman Empire, not as part of that Empire but as symbol of the Islamic Caliphate. In 1899 Cheik Moubarak signed an agreement with United Kingdom and Kuwait became a British Protectorate. From that date there were many problems between the Cheik and the British about the use of a flag for Kuwait. The Cheik wanted to use the flag of the Caliphate but that was not possible because it was also the flag of the Ottoman Empire and Kuwait was a British Protectorate. Some proposals for a Kuwaiti national flag were submitted by the Cheik to the British and vice versa. An agreement on the flag was finally reached in 1906 (Fig. 10). From 1921 to 1961 triangular or rectangular flags were in use with or without Arabic religious scripts. In 1940 Cheik Ahmed added on his flag a stamp, the mark of *Sabah*, which was used to mark his camels. That stamp was used on different flags until 1961. The present flag was adopted on 7th September 1961. It has the four traditional colours of the Arab world: black, white, green and red. The paper also describes flags for the Amir, the Army, the Air Force and for the National Committee for Missing & Prisoner of War Affairs.

Michel R. Lupant

Michel Lupant was born in Frameries (Belgium) on August 1, 1944. In 1990 he founded the Belgian European Flags Studies Centre to promote vexillology and relations between vexilologists. In 1992 he became the Editor of *Gaceta de Banderas* in collaboration with the Spanish Vexillological Society. In addition to contributing numerous articles in vexillological journals, he has published books on the flags of New Hebrides/Vanuatu, the Isle of Man, Nepal, as well as the flags of Police and Gendarmerie (two volumes).

ADDRESS: Clos de la Pasture 6, B-1340 OTTIGNES-LLN, Belgium

Plate 61

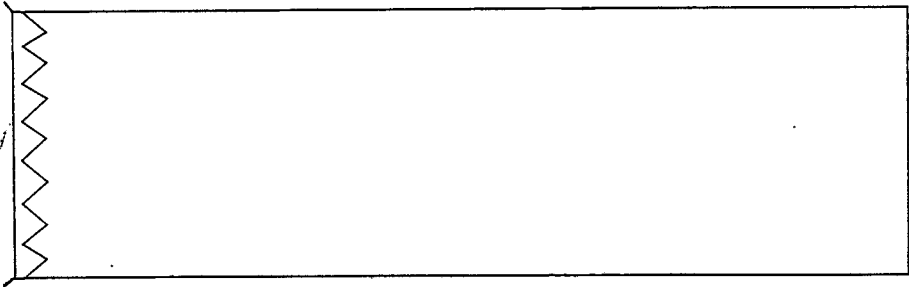


Figure 1

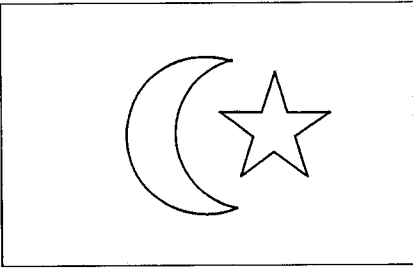


Figure 2

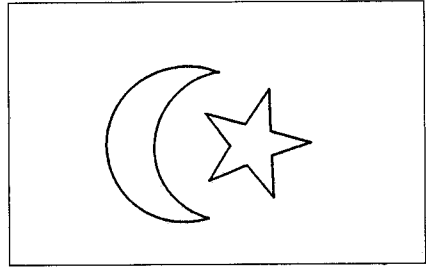


Figure 3

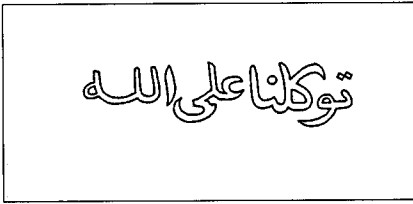


Figure 4

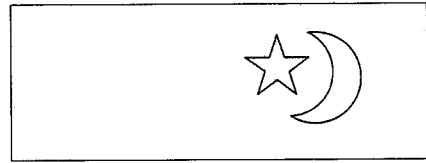


Figure 5

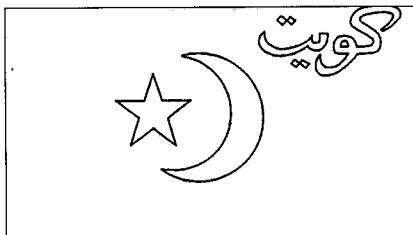


Figure 6

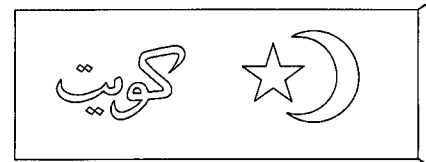


Figure 7

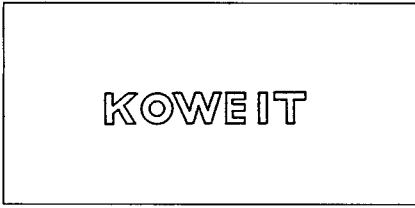


Figure 8



Figure 9

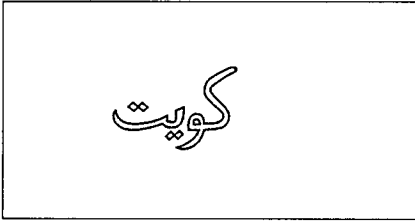


Figure 10

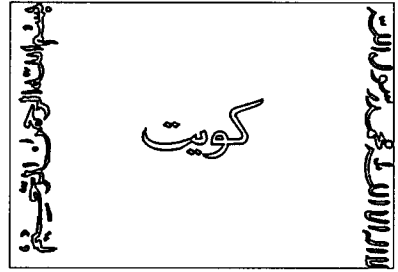


Figure 11

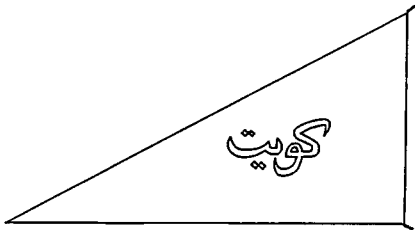


Figure 12

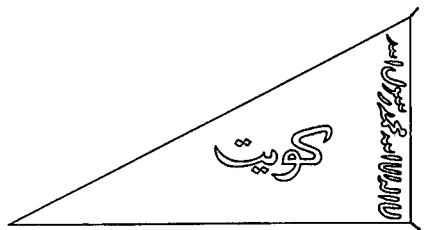


Figure 13

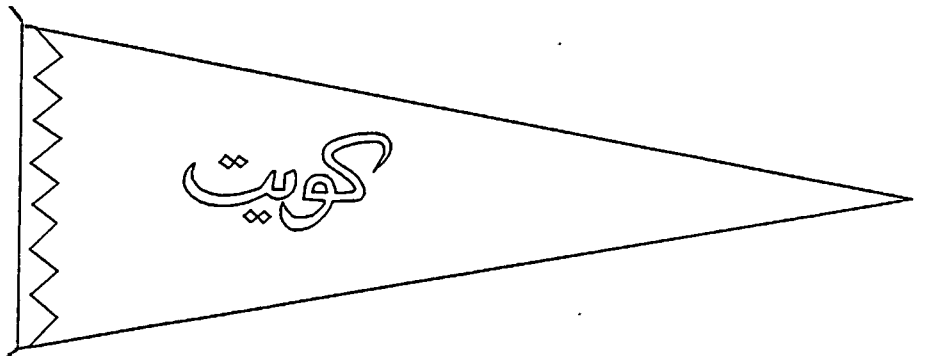


Figure 14

Plate 63

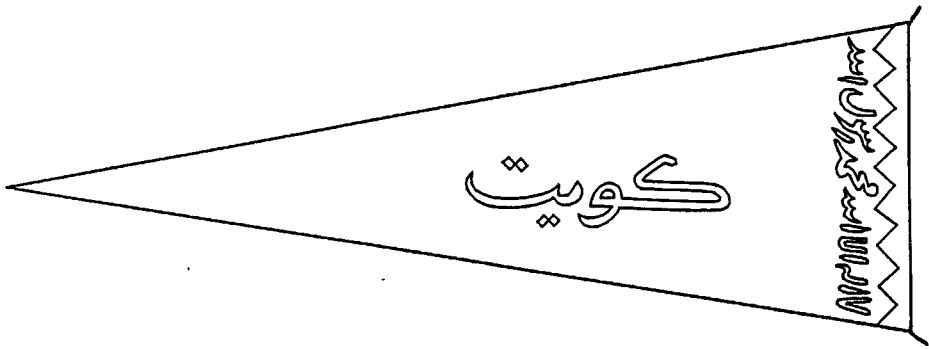


Figure 15

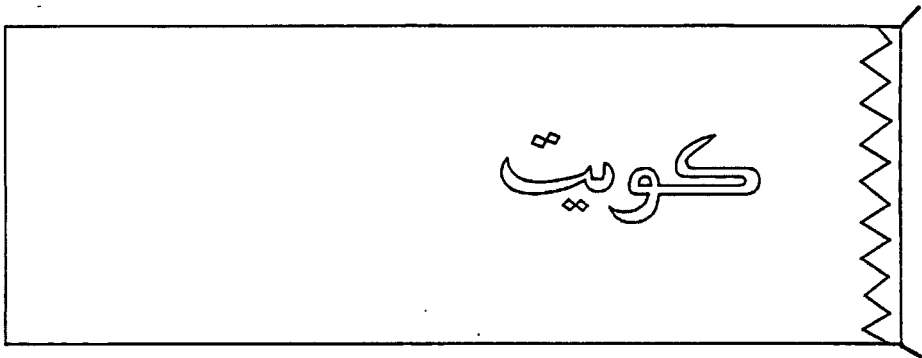


Figure 16

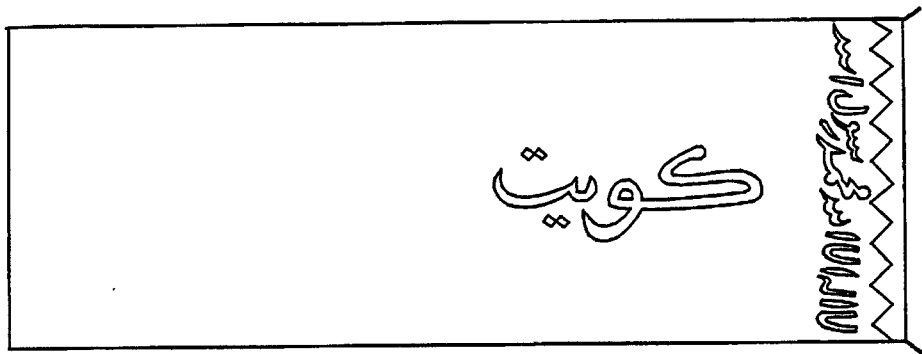


Figure 17

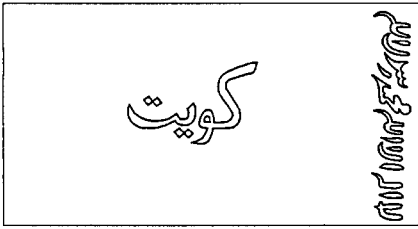


Figure 18

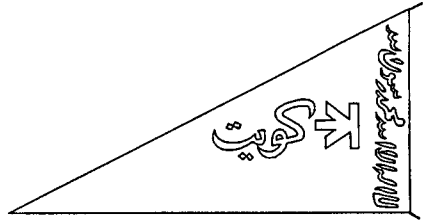


Figure 19

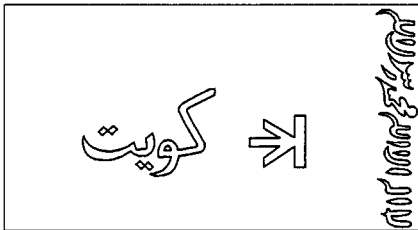


Figure 20

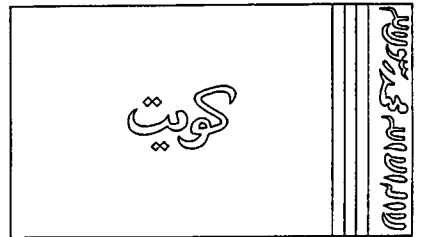


Figure 21

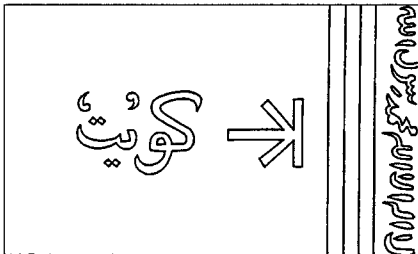


Figure 22

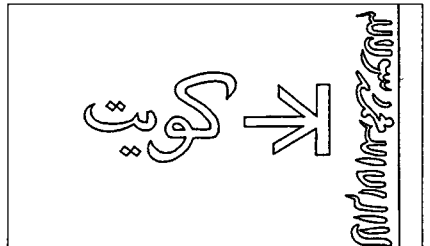


Figure 23

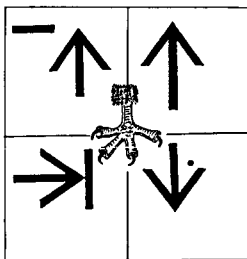


Figure 24

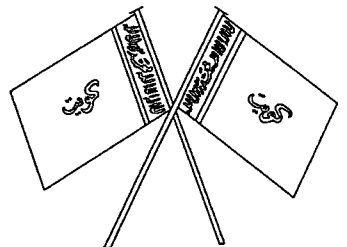


Figure 25

Plate 65

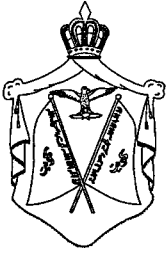


Figure 26



Figure 27

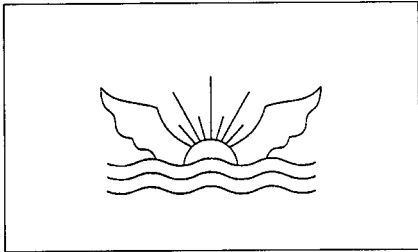


Figure 28

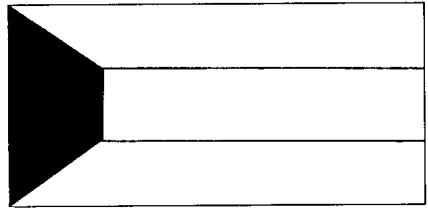


Figure 29

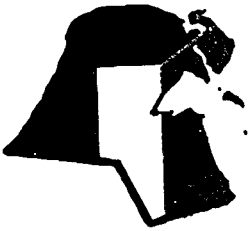


Figure 30

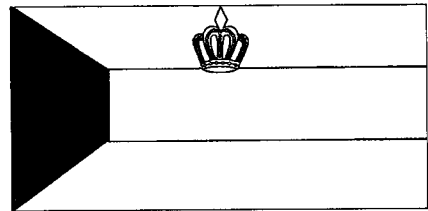


Figure 31

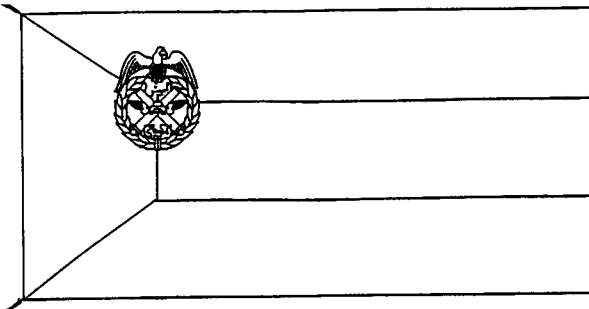


Figure 32



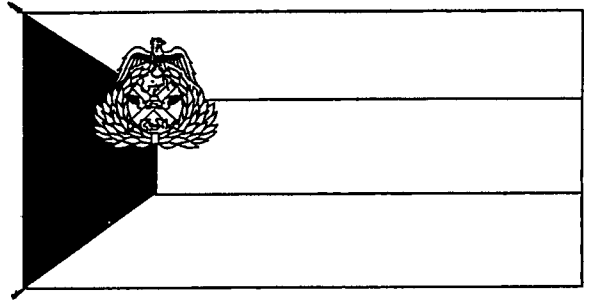


Figure 33

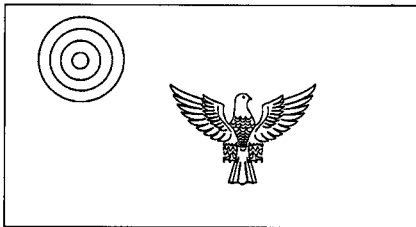


Figure 34

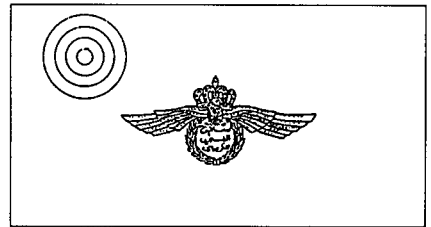


Figure 35



Figure 36



Figure 37